



Les brèves de Chambon-sur-Lac...

L'équipe municipale souhaite vous faire part des informations suivantes :

Nouveaux commerces.

Ça bouge chez nos commerçants ! En effet, le complexe commercial de la plage a vu l'ouverture du « *Big Snack* » par Christopher Bigaroli, pour une pause casse-croûte salée et sucrée. De même, l'hôtel-bar « *La Villa du Lac* » a retrouvé son nom d'origine et redevient « *La Bonne Hôtesse* » avec Margaux Verdier qui vient de s'y installer. Le bureau de tabac-presse a également changé de propriétaire en la personne d'Alexandrine MOREAU. Ce magasin devient « *La Parenthèse* » et propose en plus d'un espace librairie-papeterie-cadeau, un service de colis UPS/Amazon et continue le dépôt de pain ainsi que le Loto.

Nous souhaitons donc la bienvenue à ces nouveaux propriétaires et beaucoup de réussite !

Eglise.

Pour succéder au Père Jacques David qui est parti sur Clermont-Ferrand, ce sont le Père Généville et le Père Morin qui sont en charge de notre paroisse Sainte Marie des Lacs et des Couzes.

Nous en profitons pour remercier très sincèrement Madame Christiane Guillot qui s'occupe régulièrement de notre église.

Label Famille Plus et Prix des Rubans du Patrimoine.

Suite à l'audit de cette année, nous avons le plaisir de vous annoncer que le label *Famille Plus*, décerné à notre commune depuis plusieurs années, a été renouvelé pour une durée de trois ans. Ce label est accordé à notre commune pour sa politique d'accueil des familles et des enfants (animations adaptées pour tous les âges, commerces et services...). Les professionnels d'hébergement, d'activités et de restauration s'engagent à nos côtés pour mettre en place cet accueil privilégié pour les familles.

De même, nous avons dernièrement obtenu le *Prix des Rubans du Patrimoine*. Ce prix départemental nous a été décerné suite à la réalisation de travaux de restauration de la motte castrale féodale de Varennes-Lac Chambon. C'est une belle reconnaissance du travail accompli pour la mise en valeur de notre commune par l'association *Varennes en mouvement* présidée par Monsieur Vincent Léoty que nous remercions vivement ainsi que la commission communale Culture, Art et Patrimoine.

Nouvelle balade thématique.

Découvrez un sentier thématique dans les communes du massif du Sancy, dont la nôtre ! Vous allez rencontrer des personnages mystérieux, des figures locales, des villageois qui vous feront découvrir leur Sancy au travers d'histoires et légendes. Les parcours sont accessibles et variés. Belle escapade à la découverte du Sancy et de ses univers !

Cette balade thématique initiée par la Communauté de Communes du Sancy et réalisée par la commission communale Culture, Art et Patrimoine est presque terminée. Vous pouvez dorénavant découvrir une nouvelle signalétique intégrée à notre cadre naturel pour vous guider. La finalisation des balises intermédiaires et l'installation d'une table d'orientation sont en cours. Cette initiative communautaire et municipale est une belle mise en valeur de notre patrimoine naturel.

Travaux au bourg.

Les travaux effectués par l'*Entreprise COUDERT* sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable ainsi que la dernière tranche d'enfouissement de réseaux électriques au bourg de Chambon-sur-Lac se poursuivent. Un nouveau diagnostic de l'ensemble des réseaux du territoire est en cours de réalisation. Viendra ensuite la mise en place du nouvel éclairage, plus esthétique et plus économique, pour terminer le renouvellement des luminaires les plus anciens, ce qui devrait nous porter à fin janvier 2021.

A ce sujet, les horaires de coupure d'éclairage public ont été modifiés afin d'éviter le gaspillage d'énergie et la pollution nocturne. Les candélabres s'éteindront donc de 22h00 à 6h00 sur l'ensemble de la commune ; excepté en été, où ceux-ci se couperont à minuit au bourg, au Lac Chambon et à Varennes.

Toutes et tous à vos graines !

Inutile d'avoir beaucoup de terre, ni besoin de contenants pour embellir le bord des trottoirs grâce à un mélange d'espèces de fleurs faciles et adaptables, qui prennent la place des mauvaises herbes !

Donc, si vous avez de jolies fleurs vivaces dans vos jardins et que les partager vous ferait plaisir, alors n'hésitez plus ! Vous nous aiderez ainsi à fleurir les pieds de mur de la commune de façon pérenne et mettez votre fleur à l'édifice !

Pour cela, il vous suffit de ramasser les graines au fur et à mesure que vos belles se fanent (roses trémières, lupins, coque-lourdes...), les mettre dans des sachets avec leur nom dessus, les déposer en mairie et le tour est joué ! L'équipe municipale vous remercie de votre contribution à cet essai de fleurissement naturel.

Collecte d'encombrants.

Pour les personnes dans l'incapacité de transporter elles-mêmes leurs encombrants à la déchetterie, la municipalité poursuit le programme d'enlèvement de ceux-ci un vendredi par mois excepté pendant la période estivale. Ceci sera possible sous réserve de disponibilité des agents et du véhicule nécessaire et dans la limite d'un volume raisonnable. Si vous êtes dans le besoin, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie.

Déchets - compostage.

Afin d'avancer dans une politique relative à la transition écologique pour la croissance verte, le SICTOM des Couzes met en place plusieurs actions visant à diminuer de 50% les ordures ménagères d'ici 2024. Pour répondre à cette problématique le SICTOM vise une baisse des déchets organiques passant par le compostage pour tous.

La campagne de distribution de composteurs individuels est en cours ! Vous pouvez dès à présent commander votre composteur en les contactant. Autre nouveauté, pour 2021, renouvellement de l'opération «Adopte une poule» pour chaque foyer intéressé. Pour recevoir gratuitement deux poules, inscrivez-vous par mail ou par téléphone auprès de Gweltaz Sanceau (gweltaz.sictomdescouzes@gmail.com - 06 44 20 22 42).

Haies / arbustes.

Pour plus de sécurité et sur demande du Conseil Départemental, nous avons dû retirer une partie de la haie de charmilles le long de la route départementale dans la plaine de Varennes, afin de palier le manque de visibilité. Celle-ci a été replantée à Bressouleilles pour une meilleure intégration paysagère du délaissé de la traversée de ce hameau.

De même, les deux thuyas trop imposants qui masquaient la croix de bord de route à Varennes ont été enlevés afin de remettre en valeur cette croix sur sa petite parcelle et améliorer l'entrée de ce hameau.

Enfin, la petite haie qui végétait sur le trottoir de l'église a été également supprimée dans le cadre de la mise en valeur de l'édifice, ainsi que deux arbustes sur la place du village qui masquaient la fontaine et empêchaient toute perspective entre ces deux points.

Communication.

Dans un souci de transparence et afin que vous soyez les plus informés possible, la municipalité communique régulièrement via le site internet de la commune, qui est en cours de rafraîchissement, ainsi que par le biais de la page Facebook *Chambon-sur-Lac*.

En outre, les panneaux d'affichage en mairie sont souvent mis à jour. N'hésitez donc pas à venir les consulter pour connaître les compte-rendus de réunions, les permis de construire, les diverses circulaires, etc.

Enfin, vous pouvez communiquer votre adresse mail aux services administratifs de la mairie chambon@sancy.com, pour recevoir numériquement les lettres d'informations relatives à la commune.

Noël de la commune

Depuis de nombreuses années, la municipalité célèbre les fêtes de fin d'année en organisant un spectacle de Noël pour les enfants suivi de la traditionnelle remise des cadeaux par le Père Noël ainsi qu'un repas de fêtes pour nos aînés, chapeauté par toute l'équipe du CCAS. Des moments conviviaux et de partage que la crise sanitaire ne nous permettra malheureusement pas de perpétuer cette année. Il serait, en effet, déraisonnable d'organiser ces regroupements de personnes aussi importants soient-ils. Mais, soyez certains que la fête n'en sera que meilleure l'année suivante !



En attendant les beaux jours, prenez bien soin de vous et passez de joyeuses fêtes de fin d'année !